Le Dit de l'UPV
LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY – MONTPELLIER III
WWW.UNIV-MONTP3.FR

25 MARS 2010 : ÉLECTIONS UNIVERSITAIRES ÉTUDIANTES, MODE D'EMPLOI...

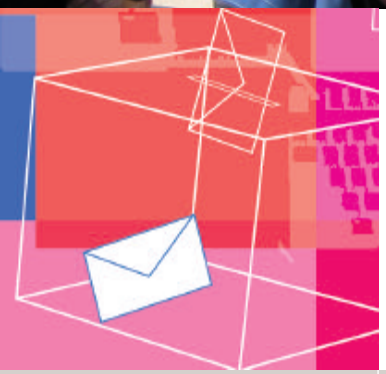

TOUS LES DEUX ANS, DES ÉLECTIONS ÉTUDIANTES ONT LIEU SUR LE CAMPUS. TOUS LES ÉTUDIANTS SONT AMENÉS À VOTER AFIN DE DÉSIGNER LEURS REPRÉSENTANTS AUX TROIS CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITÉ : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA), LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVU) ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS).
À L'ISSUE DE CE SCRUTIN 25 ÉTUDIANTS SIÈGERONT PENDANT DEUX ANNÉES. QUELQUES ÉLÉMENTS POUR COMPRENDRE LES ENJEUX DE CES ÉLECTIONS ET LES ABORDER DE MANIÈRE PRATIQUE.

POURQUOI VOTER ?

Les décisions politiques d'une université sont prises de façon démocratique par les trois conseils centraux rassemblant des représentants des enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs, étudiants et des personnalités extérieures. 25 élus étudiants, et 25 suppléants assurent donc la représentation étudiante et participent à la définition des grandes orientations du travail de l'équipe de direction de l'université.
Pour une bonne représentation étudiante dans l'ensemble des conseils, il est nécessaire que la mobilisation soit importante tant au niveau du vote qu'au niveau de l'implication de chacun.

QUI PEUT-ÊTRE CANDIDAT ET COMMENT CONSTITUER UNE LISTE ?

Tout étudiant inscrit à l'université Paul-Valéry – Montpellier III en 2009/2010 peut-être candidat au sein d'une liste qui doit répondre à un certain nombre de critères : une liste, doit comprendre pour un conseil donné, un nombre de candidats au moins égal à la moitié du nombre de sièges étudiants titulaires et suppléants à pourvoir et au maximum égal au double du nombre de sièges étudiants titulaires à pourvoir. Autrement dit, pour être recevables, les listes de candidats doivent comporter : pour le conseil d'administration entre 5 et 10 candidats ; pour le conseil des études et de la vie universitaire entre 16

suite >>>

n° 120
février 2010

et 32 candidats et enfin pour le conseil scientifique entre 4 et 8 candidats. Toutes les explications pratiques pour faire acte de candidature seront en ligne sur le site de l'université et le service des affaires juridiques et institutionnelles (SAJI) conseillera les futurs candidats sur les démarches à accomplir. Le dépôt des listes de candidatures s'effectuera le 9 mars de 9h à 17h et le 10 mars 2010 de 9h à 12h au plus tard.

COMMENT FAIRE CONNAÎTRE SA LISTE, LA PROMOUVOIR ?

L'UPV s'attache depuis plusieurs années à fournir aux listes étudiantes des moyens de communication et de promotion importants pour ce moment particulier que sont les élections dans la vie démocratique d'une Université. Entre autres, les listes de candidats et les professions de foi seront mises en ligne, durant la période électorale soit, du 10 au 25 mars 2010 et feront l'objet d'une publication dans un numéro spécial du Bulletin UPV. Par ailleurs, la distribution et l'affichage de documents par les candidats étudiants sont autorisés sur le campus. Tous ces moyens mis en œuvre ont pour but de garantir l'expression de tous les étudiants candidats à ces élections.

QUI PEUT VOTER ?

Tout étudiant inscrit régulièrement à l'université Paul Valéry-Montpellier III pour l'année 2009 / 2010. Les auditeurs libres et étudiants inscrits dans le cadre de la formation continue peuvent participer au scrutin sous certaines conditions à préciser par le Service des affaires juridiques et institutionnelles. Pour le conseil scientifique seuls sont électeurs les étudiants régulièrement inscrits en doctorat relevant d'une des écoles doctorales de l'Université.

COMMENT VOTER ?

Il suffira de se rendre aux différents bureaux de vote présents sur le campus, muni de la carte d'étudiant. Pour les personnes qui ne pourront pas participer au scrutin ce jour-là, il est conseillé d'accomplir des démarches administratives pour voter par procuration. Ces démarches seront elles aussi explicitées sur le site de l'UPV et les formulaires nécessaires seront téléchargeables.

EN CONCLUSION ?

Élire des représentants étudiants dans les différents conseils, c'est donner une occasion supplémentaire à la voix étudiante d'être entendue par l'équipe de direction de l'université (mais aussi jusqu'à un niveau ministériel). C'est aussi aider à la conduite de projets, à la mise en œuvre d'actions concrètes aux services des étudiants. Cela signifie que l'avis du plus grand nombre est important, et que l'avenir de l'université dépend de l'implication de tous dans son fonctionnement !

Valérie Le Chenadec

> Retrouvez toute l'actualité des élections universitaires sur : *http://www.univ-montp3.fr* (rubrique Vie de Campus)

DATES CLÉS À RETENIR

- Affichage des listes électorales le **19 février 2010**
- Dépôt des listes auprès du Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles – bureau des élections au plus tard le **10 mars 2010 à 12h**
- Mise en ligne des listes et des professions de foi du **10 mars au 25 mars 2010**
- Scrutin le **25 mars 2010** – horaires des bureaux de vote 9h -18h30

ÉLECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX : MOBILISATION AUSSI POUR LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET ADMINISTRATIFS LE 25 MARS 2010

Personnels enseignants et administratifs seront aussi appelés à voter le 25 mars 2010 dans le cadre d'élections partielles aux trois conseils, CA, CEVU et CS. Ce scrutin est organisé pour procéder à des élections partielles après épuisement des listes permettant le remplacement des membres enseignants et administratifs des dits conseils.
Ce scrutin élira :
– au CA, un membre représentant du collège B ;
– au CEVU, un membre représentant du collège IATOS ;
– au CS, un membre représentant du collège F .
S'agissant de renouvellement de sièges uniques au sein des collèges concernés, l'élection se déroulera au scrutin majoritaire à un tour. Le candidat qui récoltera le plus grand nombre de suffrage sera déclaré élu.
Vous pouvez consulter la circulaire précisant les conditions de convocation de l'assemblée des électeurs aux trois conseils de l'université sur *http://www.univ-montp3.fr* (rubrique Vie de Campus) ou vous renseigner aussi auprès du SAJI – bureau des élections, tél. : 04 67 14 24 80 / Mél. : *saji@univ-montp3.fr*

BUREAUX DE VOTE :

SITE DE MONTPELLIER

> Pour les étudiants et les usagers :
– Inscrits en cursus (Licence) ou Master – dont le nom de famille commence par la lettre A jusqu'à la lettre M : salle Camproux – dont le nom commence par la lettre N et jusqu'à la lettre Z : salle G03, bâtiment G.
– Inscrits en cursus Doctorat – salle 027 – bâtiment BRED.

> Pour les enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs (de Montpellier et de Béziers) **:** salle du conseil – bâtiment Les Guilhems.

> Pour les personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service et bibliothèque (de Montpellier et de Béziers) **:** salle des commissions – bâtiment Les Guilhem.

SITE DE BÉZIERS

> Pour les étudiants et les usagers : Centre universitaire Duguesclin – hall d'entrée.

LES TROIS CONSEILS C'EST QUOI ?

LE CA - 30 MEMBRES
DONT 5 ÉTUDIANTS)
Détermine la politique de l'établissement :
- Il délibère sur le contrat d'Établissement.
- Vote le budget la répartition des subventions et emplois.
- Approuve les accords et les conventions.
- Arrête les crédits de recherche.
- Délibère sur les emprunts, créations de filiales, acceptation de dons et legs…
- Exerce en premier ressort le pouvoir disciplinaire à l'égard des enseignants chercheurs et usagers.

LE CEVU - 40 MEMBRES
DONT 16 ÉTUDIANTS
Propose au Conseil d'Administration les orientations des enseignements de formation initiale et les projets de nouvelles filières :
- Il élit en son sein un vice-président étudiant chargé des questions de vie étudiante en lien avec les CROUS.
- Il prépare les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active, à favoriser les activités culturelles et autres et à améliorer leurs conditions de vie et de travail.
- Il est garant des libertés politiques et syndicales des étudiants.

LE CS - 30 MEMBRES
DONT 4 ÉTUDIANTS
Propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique et la répartition des crédits de recherche :
- Il est consulté sur les programmes de formation initiale et continue, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs, sur les programmes et contrats de recherche proposés par les composantes. Il donne son avis sur les projets de création ou de modifications des diplômes d'établissement et sur le contrat d'établissement.

HOMMAGE À ALAIN AMY DE LA BRETÈQUE

UNE FIGURE MARQUANTE DE NOTRE UNIVERSITÉ, Alain Amy de la Bretèque père de notre collègue et ami François de la Bretèque, vient de disparaître le 19 janvier dernier. Nombreux parmi nous, pour avoir été ses étudiants ou ses collègues gardent de lui le souvenir d'une personnalité unanimement appréciée.

Alain Amy de la Bretèque est né en 1921 à Sarrebruck en Allemagne alors occupée par les troupes françaises. Sans doute ce séjour initial est-il à l'origine d'une prédilection jamais démentie pour la langue et la culture allemandes, puisque plus tard, étudiant, il obtint à l'université d'Aix-Marseille un diplôme d'interprète d'allemand. Alain Amy de la Bretèque commença ses études supérieures en hypokhâgne au lycée Thiers de Marseille en 1939-1940 ; l'année suivante sa khâgne fut déplacée, pour des raisons de sécurité, au lycée de Montpellier, ce fut sa première découverte de notre ville. Il poursuivait parallèlement, comme cela était la règle à l'époque, des études de Lettres classiques à l'université d'Aix-Marseille où il obtint en octobre 1941 sa Licence, puis en 1942 son diplôme d'études supérieures. Après une année de stage d'enseignement au lycée Thiers ses études furent interrompues par la guerre, et c'est en juillet 1948 après son admissibilité à l'agrégation qu'il fut nommé professeur certifié de Lettres classiques à Villefranche-sur-Saône. Ayant à charge une famille déjà nombreuse, il y exerça pendant dix années, avant d'obtenir l'agrégation en 1957 et d'être nommé au lycée Joffre de Montpellier. C'est en 1960 qu'il fut appelé par le doyen Jourda dans notre université pour y enseigner la littérature française du XVII[e] siècle et y poursuivre dès lors sa carrière universitaire, consacrant ses travaux et ses enseignements au « langage du cœur » dans les romans de M[lle] de Scudéry, à la poésie baroque, ou aux « pièces à machines » de Molière. Cette « exploration » du baroque, Alain Amy de la Bretèque sut la mener également dans le domaine du cinéma, plus particulièrement dans l'œuvre de Max Ophuls ; nous lui devons ainsi qu'à quelques-uns de ses collègues l'introduction de l'enseignement du cinéma dans nos cursus de lettres.

En 1970 il fut nommé directeur de l'IEE (Institut des étudiants étrangers, aujourd'hui IEFE), fonction qu'il exerça jusqu'à son départ à la retraite en 1986. C'est sous son autorité et son impulsion que l'enseignement du français langue étrangère et de la didactique du FLE (dans le cadre du Centre de formation pédagogique, CFP associé à l'IEE) connut son véritable essor dans notre université. C'est là que certains d'entre nous eurent la chance de croiser sa route : il sut jouer auprès d'eux, un rôle discret mais essentiel, celui d'initiateur à la vie professionnelle tout en les marquant par ses qualités personnelles aux plans éthique et humain.

La première rencontre avec Alain ne pouvait qu'être empreinte de partage : ses intérêts, ses goûts, ses convictions mais aussi son espace familial, son épouse et ses enfants en ont fait souvent l'expérience ! Accueillir semblait être la devise de cette noblesse naturelle qui émanait de lui et frappait dès les premiers échanges.

Tout comme l'était sa culture, ouverte et généreuse, qui savait lier le classicisme et les manifestations actuelles, du festival d'Avignon aux productions cinématographiques, et dont il tenait à faire bénéficier les étudiants de l'Institut des Étudiants étrangers. Partage encore. Partage jusque dans les dernières semaines de sa vie, puisque, engagé dans l'association Valentin Haüy (AVH), il procédait encore il y a peu à l'enregistrement de textes sonores (du « monde diplomatique » en particulier) à destination des mal voyants.

Loin des vaines ambitions qui fixent le regard de l'universitaire sur des positions hiérarchiques ou claniques, Alain nous montrait, par une pratique quotidienne, fidèle à ses principes généreux, ce que pouvait être – devrait être – une entreprise de formation, quelle qu'elle soit, et sa sensibilité à la situation des étudiants étrangers, des professeurs étrangers de français souvent éloignés de leur famille durant de longs mois, son assistance discrète aussi bien psychologique que matérielle témoignait à la fois de sa profonde sensibilité et de ses engagements religieux, syndicaux et politiques. Sans prosélytisme, sans jamais chercher à influencer qui que ce soit, il savait informer, ouvrir des portes, damer le début du chemin qui nous restait à faire, à nous, dans notre responsabilité, dont jamais il ne nous aurait privés. Il a porté certains d'entre nous dans des débuts parfois hésitants, avec cette sympathie qui sans doute conférait à ce sourire et à ce regard lumineux si particuliers ce qu'il faut bien nommer de la bonté.

Mais Alain était, surtout, un homme de conviction. Sans jamais déroger à ses principes, il a souvent tenu tête à des pouvoirs locaux autoritaires, afin de préserver des espaces de travail et les jeunes collègues qui œuvraient à ses côtés. Sans lui, la revue de didactique de FLE, qu'il a contribué à créer en 1979 n'aurait pas vu le jour : elle en est aujourd'hui à son 60[e] numéro, et même si elle ne figure pas dans les classements de l'AERES, elle a su conquérir une reconnaissance internationale. Sans lui tels essais méthodologiques, telle innovation pédagogique n'auraient jamais été possibles. Savoir faire confiance, tout en veillant...

Alain de la Bretèque était un honnête homme, au sens classique, et un honnête homme ne saurait s'absenter de la vie. Cette présence discrète, réelle et bienveillante, c'est la sienne au cœur de chacun d'entre nous.

Alain Coïaniz, Jean-Marie Prieur

NOMINATION

Serge Brunet, professeur d'histoire moderne, vice-président de la 22ème section du CNU, a été nommé par M[me] Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, membre du Conseil scientifique de la Casa de Velázquez.

COLLOQUE

Mexique 1810-1910 : d'une rupture à l'autre ? Colloque international à Montpellier III organisé par les américanistes de l'équipe ETOILL, le **11 et 12 mars 2010** à la salle Pierre-Jourda (BRED).

L'objectif de ce colloque consiste à analyser dans quelle mesure Indépendance et Révolution dont on commémore respectivement le centenaire et le bicentenaire cette année ont constitué une rupture dans l'Histoire du Mexique, non seulement d'un point de vue politique, économique ou social, mais également à travers les prismes artistique et littéraire. Au programme, 25 communications de spécialistes français et mexicains.

> Renseignements :

Mél. : *alba.lara-alengrin@univ-montp3.fr*

NOUVELLES PUBLICATIONS

■■■ **Croyance et communauté,** sous la direction de Jean-Daniel Causse et Henri Rey-Flaud, Paris, Éditions Bayard, 140 pages. Ouvrage collectif avec la participation de Charles Alunni, Fethi Benslama, Jean-Daniel Causse, Mario Cifali, René Major, Jean-Luc Nancy, Henri Rey-Flaud, et Bernard Salignon.

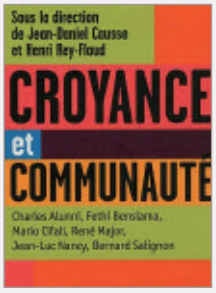
Sous la direction de Jean-Daniel Causse et Henri Rey-Flaud
CROYANCE
et
COMMUNAUTÉ
Charles Alunni, Fethi Benslama, Mario Cifali, René Major, Jean-Luc Nancy, Bernard Salignon

>>> *Il n'y a pas de communauté sans croyance. Mais le lien entre communauté et croyance est susceptible de se modifier, de s'altérer ou de s'inverser. Épuisement, embrasement qui peuvent conduire à ces communautés maniaques, intégristes ou mélancoliques. Huit philosophes et psychanalystes débattent ici des métamorphoses contemporaines des croyances et du destin de nos communautés.*

===

■■■ **Moments de l'expérimentation,** de Pascal Nicolas-Le Strat, éditions Fulenn, 2009, 160 pages, 14 euros.

>>> *Nombreux sont les acteurs socio-politiques qui s'engagent dans une politique de l'expérimentation afin de réfuter, en pratique et en pensée, les formes dominantes de faire la ville et de la vivre, de constituer les activités et de les pratiquer, de concevoir les institutions et de les gouverner. Ils agissent en situation, à la fois dans et contre la situation. Ils s'emparent de l'existant mais pour mieux le contredire. Ces artistes, militants, sociologues, intervenants sociaux ou activistes urbains expérimentent les situations au sens où ils mettent leur intention critique à l'épreuve des situations rencontrées et se confrontent nécessairement à leur indétermination – et cette indétermination les "oblige", les oblige à reconsidérer régulièrement leur point de vue et à poser de nouvelles hypothèses, à tester d'autres modalités d'action et à reconfigurer, en conséquence, leur mode d'intervention. Cette politique de l'expérimentation, avec l'ensemble des questions qu'elle pose à l'engagement critique, est au coeur de l'ouvrage et elle conduit l'auteur à revisiter les notions de micropolitique, de multitude, de commun, de puissance constituante, de compétence ou, encore, d'agencement. Un premier volume traitant des politiques de l'expérimentation a été publié par Pascal Nicolas-Le Strat en 2007 aux éditions Fulenn sous le titre* Expérimentations politiques.

BLOC-NOTES...

■■■ JEUDIS EN MUSIQUE

Entrée libre à 12h15 (Maison des étudiants)

■ **4 mars 2010**

>>> CAROLINE

> Caroline n'est pas chanteuse, pas musicienne, ni même une fille… C'est un groupe de quatre improvisateurs, trois garçons qui accompagnent et servent les compositions d'une fille qui ne s'appelle même pas Caroline, mais Sarah Murcia et que l'on connaît pour l'avoir croisée avec sa contrebasse aux côtés de Steve Coleman, Charlélie Couture ou du flûtiste Magic Malik, d'ailleurs invité sur un morceau de leur premier album.

Une guitare qui tressaute, un sax subtil et volubile, une batterie qui accentue les accidentassions rythmiques, les compositions de Sarah Murcia éveillent les sens et la réactivité de ses comparses. Une musique d'une grande variété où les arrangements se font souvent ludiques tout en respectant les ambiances développées. Tantôt cosy tantôt bouillonnantes, on se laisse emberlificoter par ces interprétations.

===

■ **11 mars 2010**

>>> DPZ

> La collaboration de Thomas de Pourquery et Daniel Zimmermann a vu le jour au CNSM de Paris, elle a fêté ses dix ans en 2008.

C'est à la rentrée 2005 qu'ils envisagent leur nouveau projet, dans une esthétique rock la plus épurée, où le son, l'improvisation et l'écriture restent au service d'un lyrisme et d'une énergie des plus communicatives, qui se décline dans des tons rouges et noirs, aux climats sombres et passionnels.

Les influences sont aussi larges que le jazz peut l'être aujourd'hui, la rythmique est incandescente : Maxime Delpierre à la guitare, Sylvain Daniel à la basse et David Aknin à la batterie. Un bloc rythmique soudé dans lequel le duo de solistes va s'imbriquer parfaitement comme dans un tetris gagnant.

> Programme détaillé sur: *http://scac.univ-montp3.fr*

===

■■■ THÉÂTRE DE L'UPV – « LA VIGNETTE »

■ **12 mars 2010** à 20 h 30

>>> WE ARE L'EUROPE (création)

> Après avoir mis en scène « We are la France », le metteur en scène Benoit Lambert poursuit sa collaboration avec l'écrivain Jean-Charles Massera pour mettre en scène un nouveau texte intitulé « We are l'Europe ». Une des choses précieuses dans le travail de Massera, c'est son attention fine à l'ordinaire, à tout ce qui – objets, technologies, représentations, mythes… – fait le cadre quotidien de nos vies. Dans *We are l'Europe*, cet ordinaire des vies est saisi au travers de discussions et de réflexions ordinaires, produit par des gens ordinaires, des « hommes sans qualités » habitant l'Europe occidentale à l'orée du XXIe siècle. Ça se passe dans une salle de réunion. Ou un QG. Ou une salle des opérations. Ça se passe dans le centre décisionnaire d'une grande métropole. Ou dans une petite amicale d'une ville de province. Ça se passe n'importe où en Europe.

PROGRAMME DU SCUAS (1er semestre 2010)

- 14 au 20 février Séjour neige à la station Le Lioran pour les jeunes de 6 à 14 ans.
- 6 mars Carnaval des enfants des personnels UM3.
- Du 12 au 14 avril Séjour à Barcelone.
- 9 mai Sortie découverte dans le Lubéron.
- 5-6 juin Week-end détente en Aubrac (randonnée, thalassothérapie et gastronomie).
- Fin juin Rassemblement convivial des personnels UM3.
- 1ère quinzaine de juillet Séjour d'été des enfants des personnels.

> Contacts et horaires d'ouverture : Pavillon SCUAS, rez-de-chaussée du pavillon informatique. Tél. : 24 67 / Portable : 06 77 66 90 51.
Mél. : *scuas@univ-montp3.fr*

> Horaires d'ouverture : lundi de 14 h à 16 h, mardi de 13 h à 15 h, mercredi de 8 h à 10 h, jeudi de 9 h à 11 h, vendredi de 11 h à 13 h.

- **Ateliers en accès libre :**

– Hebdomadaire (gymnastique le mardi de 12h15 à 13h45 en D105) ; mensuel (relaxation le jeudi de 12h15 à 13h45 en salle répétition du théâtre).
– Rencontres musicales : lundi 15 février.

– Taille des oliviers : 4 et 5 mars 11h30

- **RDV au SCUAS Assistante sociale pour le personnel :** permanences tous les lundis de 9 h à 12 h.

Mél. : *scuio@univ-montp3.fr*
Web : *http://www.univ-montp3.fr/ scuio/*

[Directrice de la publication: Anne Fraïsse, présidente de l'université Paul-Valéry.
Chargé d'édition : Mustapha M. Bensaada. Photos : Halinka Zyguart. ISSN: 1620-364X.
Contact: Le Dit de l'UPV – Service de la communication. Tél.: 04 67 14 55 10/Mél.: *ledit@univ-montp3.fr*]